



## Le mot de Madame le Maire



C'est avec l'arrivée de l'été que je vous invite à parcourir ce nouveau bulletin. Cette période propice aux diverses manifestations organisées par les associations et la commune est toujours la bienvenue.

Notre village continue à se transformer et à s'embellir grâce aux aménagements et à la rénovation de notre patrimoine.

L'aire de jeux, inaugurée le 25 juin en présence de M. Sauzet, Con-

seiller Général, est fréquentée quotidiennement pour le plus grand plaisir de nos bambins et de leurs parents.

La restauration du lavoir est maintenant terminée ; malheureusement la toiture a déjà été vandalisée.

Courant juillet débiteront les travaux de la Tour de l'Horloge.

Des dissimulations de réseaux et du revêtement de voirie sont prévus pour le second semestre.

Les effectifs scolaires pour la ren-

trée 2011/2012 (94 enfants) rendent nécessaire l'installation d'une classe provisoire dans la cour. De plus, un nouvel agrandissement étant difficilement envisageable et compte tenu des difficultés techniques et du coût pour rendre l'ensemble des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite (objectif 2015), le Conseil Municipal a validé le projet de construction d'une nouvelle école.

Je vous souhaite de passer un bel été, que vous partiez en vacances ou que vous restiez « Saint Hilairois ».

Nicole Laffon

## Situation financière de la commune

Après la baisse constatée en 2009, le résultat comptable de la commune enregistre une nouvelle diminution.

En effet, la progression des produits (+ 6,1 %) s'établit à un niveau inférieur à celle des charges (+ 8,3 %).

Cette situation s'explique par le fait qu'à la fin 2010, trois terrains communaux n'étaient toujours pas vendus. A ce jour, il n'en reste qu'un. D'autre part, les subventions prévues en 2010 pour la réalisation de travaux, n'ont été perçues qu'en 2011.

La capacité d'autofinancement a diminué (- 9 %) et reste inférieure à la moyenne départementale (73 € contre 125 € par habitant).

L'encours de la dette est passé de 783 € à 609 € par habitant.

Taux d'imposition pour l'année 2011 : taxe d'habitation : 9,03 %, taxe sur le foncier bâti : 12,48 %, taxe sur le foncier non bâti : 63,01 %.

Les différents budgets de la commune sont consultables en Mairie.

## Animations

La municipalité organise le bal du 14 juillet, place du Jeu de Boules. Après l'apéritif offert, le repas sera tiré du sac.

L'orchestre permettra à tous d'enchaîner les danses de 19h à 0h30 dans une ambiance festive et conviviale. En cas de mauvais temps, nous nous réfugierons dans la Vieille Eglise.

Le 13 août à 22 heures, le film d'animations « Kung Fu Panda » sera projeté gratuitement dans la cour des écoles.



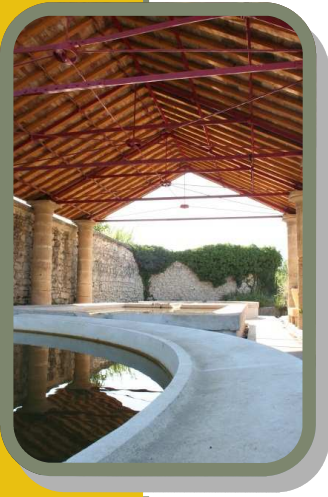
## Travaux

### Le Lavoir

La politique de la Communauté de Communes du Pont du Gard pour la mise en valeur du petit patrimoine non protégé au titre des monuments historiques et la volonté de la municipalité de conserver et de restaurer son patrimoine communal, ont abouti à la rénovation du lavoir. Les travaux d'un montant total de 35 k€ ont été subventionnés par les Fonds Européens (25%), le Conseil Général (40%), le reste étant à la charge de la Communauté de Communes. Les bassins ont été réparés et la toiture a été refaite suivant les anciens plans. A notre demande, les inscriptions sur les pare-feuilles ont été préservées.

Malheureusement, il a déjà fait l'objet d'actes d'incivilité.

Malheureusement, il a déjà fait l'objet d'actes d'incivilité.



Une quarantaine de tuiles a été cassée. Ce vandalisme gratuit est bien sûr regrettable pour le patrimoine communal mais surtout coûte à l'ensemble des administrés de la commune.

Le patrimoine rural appartient à l'ensemble de la collectivité. Il est le reflet de l'histoire du village et reste un repère culturel pour les générations à venir. Il est donc primordial que tous, jeunes et moins jeunes, nous ayons à cœur de le préserver.

### La Grand'rue

L'enfouissement des réseaux sera réalisé fin août. Le revêtement en enrobé se fera en septembre/octobre dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> tranche du marché goudronnage de voiries par la Société Lautier Moussac.

### L'Horloge

La rénovation du bâti de l'Horloge sera engagée en juillet. La Société Roussillon Provence a

été sélectionnée pour l'ensemble de la maçonnerie ; extérieur et intérieur doivent être repris et ravalés. La porte sera remplacée par la Société Bourely. A l'occasion des travaux, une protection contre les pigeons sera mise en place.

Ces travaux d'un montant total de 41 k€ (37 k€ de maçonnerie et 3,8 k€ de menuiserie) sont subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 9,9 k€ (Fonds Départemental de l'Équipement).

La remise en état du mécanisme a fait l'objet d'une évaluation, le montant étant trop important, elle ne fera pas partie de cette rénovation.

### Eclairage public

Une consultation va être lancée pour la réalisation avant fin 2011 de l'éclairage public Chemin des Pins du garde et partie nord du chemin du Lavoir.

## Circulation et stationnement

- Un projet a été présenté au Conseil Général pour étendre la zone 30 sur la départementale et améliorer la sécurité dans la traversée du village (montant prévisionnel 26 k€). Une première subvention de 11 k€ et un accord ont été obtenus pour installer des ralentisseurs type coussin berlinois dans la zone du Bar. Une demande de subvention complémentaire, déposée en

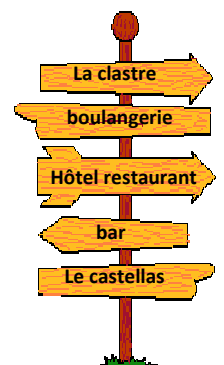
Préfecture, est en cours d'instruction.

- "L'arrêt minute" qui jouxte la boulangerie, n'est pas un emplacement "comme les autres". Il a été prévu pour un arrêt rapide à la boulangerie et à la boîte aux lettres.



## Signalétique

La commande des panneaux et supports a été lancée le 27/05/2011 auprès de la Société Lacroix Signalisation. 50 panneaux seront implantés sur 11 modules répartis dans l'agglomération. La pose devrait intervenir dans l'été.



## Divers

- Le jardin d'enfants a été inauguré le samedi 25 juin en présence de M. Jacques Sauzet. Tous les jours, de nombreux bambins profitent des différents jeux pour leur plus grand bonheur.



- Le schéma local de randonnée de 369 km de chemins balisés, reliera 16 communes. Les élus travaillent avec la Communauté de Communes pour élaborer le schéma sur notre commune. Il reliera, au nord Valliguières, à l'ouest Castillon et au sud Fournès pour une longueur totale de 27,8 km. Le balisage sera effectué cette année et un « cartoguide » sera édité.
- Les élus ont fortement souhaité la constitution d'une police intercommunale de nuit. Ce projet s'inscrit dans notre conception de la nécessité de prévenir la délinquance. Sous l'autorité directe des maires au niveau judiciaire, cette police composée de 4 agents, effectue sa patrouille

de nuit, en collaboration avec la gendarmerie, pour la sécurité des biens et des personnes en garantissant

une mission de surveillance sur l'ensemble de nos 16 communes.

En parallèle, la Communauté de Communes a créé un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance. Cette instance a pour mission d'élaborer et de coordonner des actions à conduire pour améliorer le développement de la prévention.

- Le centre aéré est ouvert du 04 juillet au 06 août pour les enfants de 3 à 12 ans. La mairie de St Hilaire a signé une convention avec la commune de Remoulins et participe à hauteur de 10 € par jour et par enfant. Inscription selon les

dispositions au 06.26.53.04.84, après accord, confirmation d'inscription en mairie de St Hilaire.

- La mission locale jeunes (pour les 16 à 25 ans) et le Pôle emploi vous reçoivent à Remoulins, au 1<sup>er</sup> étage de la mairie.
- Suite à la demande du "service courrier" de la Poste, une nouvelle numérotation va être mise en place Chemin de la Sabatière, Chemin des Claux et Chemin de Massacan, pour faciliter le travail des facteurs.
- Les aménagements de l'avenue Paul Blisson et du chemin d'Avignon terminés, les plantations ont été effectuées par les employés communaux. D'autres verront le jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux dans le village.



## Environnement

- Le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, un ramassage d'encombrants est effectué par les employés communaux. Inscrivez-vous en mairie. Comme son nom l'évoque, il est réservé aux objets que vous n'avez pu déposer vous-même à la déchèterie de Fournès, à cause de leur volume unitaire, de leur gabarit important ou de leur poids.
- Nous sommes malheureusement obligés de rappeler une nouvelle fois à quelques personnes qui se reconnaîtront sans doute, de ne pas déposer aux pieds des colonnes de tri, des débris en tous genres (ils ne sont pas ramassés par le Sictomu) et de respecter le tri

sélectif dans les colonnes. A défaut de pouvoir être amenés à la déchèterie de Fournès, les cartons volumineux doivent être découpés et déposés dans les colonnes.

- La déchèterie est ouverte gratuitement du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30, sauf le jeudi après midi.
- Si l'utilisation des « corbeilles à déjections canines » est entrée dans les habitudes des propriétaires de toutous saint hilairois, nous pouvons encore constater quelques rares oublis sur nos trottoirs... Des sacs à « déjections canines » sont en vente en mairie au prix de 2 €

les 50 sacs.

- Chasseurs, agriculteurs, promeneurs, adeptes du pique-nique, amoureux de la nature, nous vous remercions pour vos actions au service de celle-ci. Nous vous encourageons à continuer à ramasser vos étuis de cartouches, vos plastiques, bidons usagés, papiers gras et autres déchets divers : la nature vous le rendra.
- La propreté de notre environnement est l'affaire de tous. Si chacun y met du sien, nous continuerons à vivre agréablement dans notre village.

**Inscrivez-vous en  
mairie pour le  
ramassage des  
encombrants !**

## Etat civil

### Naissances

- Natéo Jimenez, le 23 novembre 2010 de Mme Sandie Jimenez et M. Olivier Jimenez
- Amandine Sylvie Aurélia Falcoz, le 01 décembre 2010 de Mme Chrystel Molina et M. Fabrice Falcoz
- Lily Renée Denise Falcoz, le 01 décembre 2010 de Mme Chrystel Molina et M. Fabrice Falcoz
- Noah Franck Jean-Claude Falcoz, le 01 décembre 2010 de Mme Chrystel Molina et M. Fabrice Falcoz
- Alan Stéphen Koudriavtzeff, le 23 décembre 2010 de Mme Aloui Leila et M. Stéphen Koudriavtzeff
- Kylian Joaquim Eric Runel, le 23 janvier 2011 de Mme Sandra Carvalho Alves et M. Raphael Runel
- Léna Emy Lisette Fage Sultana, le 25 février 2011 de Mme Nathalie Sultana et M. Olivier Fage
- Luna Joséphine Soledad Manzano, le 16 avril 2011 de Mme Laétitia Manzano et M. Olivier Manzano
- Manon Anna Joséphine Avignon, le 16 juin 2011 de Mme Christelle Alarcon et M. Guillaume Avignon

### Mariage

- Mlle Laetitia Delarque et M. Olivier Manzano, le 02 avril 2011

### Décès

- M. Jean Hilaire, le 9 décembre 2010
- M. Jacques Grand, le 5 avril 2011
- M. Jean-Claude Girardot, le 21 avril 2011

## Vie associative

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles associations :

**Action Racing** : promotion et organisation de manifestations pour la défense et le développement du sport mécanique et du patrimoine sportif automobile.

**Atelier créatif et récréatif St Hilaireois** : loisirs créatifs, cuisine, perles, boutis couture etc.

## Ecole

Pour la rentrée 2011-2012, 94 élèves sont déjà inscrits. La place manquante dans les différentes classes, un préfabriqué sera installé dans la cour pendant les vacances scolaires.

Les horaires pour la rentrée seront les suivants : 8h30 à 12h et 14h à 16h30.

Garderie de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h. Comme cette année, deux services de cantine seront nécessaires.

## Personnel

Mme Carbonnel, en fin de droit de contrat CAE, a été embauchée en CDD d'un an à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011, au poste d'adjoint 2<sup>ème</sup> classe, pour une durée hebdomadaire de 17h50.

Retrouvez votre bulletin sur le Web !

[www.sainthilairedozilhan.fr](http://www.sainthilairedozilhan.fr)

Mairie de St Hilaire d'Ozilhan

Tél : 04 66 37 28 25

Fax : 04 66 37 34 64

[mairiesainthilairedozilhan@wanadoo.fr](mailto:mairiesainthilairedozilhan@wanadoo.fr)

## Le Bus de la mer

Le « bus de la mer » reprend du service cet été tous les mercredis, du 4 juillet au 28 août. Il vous permettra de vous rendre gratuitement au Grau du Roi pour profiter de la mer et de ses plaisirs.

Les inscriptions se font auprès du secrétariat de la mairie du vendredi 8h30 au lundi 17h précédant chaque voyage.

Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés et une autorisation parentale écrite est obligatoire pour les jeunes de 16 à 18 ans.

